RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ASP
Agence de Services et de Paiement

ADEME
AGENCE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

ÉLECTRIFIONS LA FRANCE !

LEASING SOCIAL 2026

PRESENTATION DU PORTAIL D'ENROLEMENT

SOMMAIRE

I. Introduction ADEME

II.Parcours de gestion des dossiers Leasing 2026

III.Enrôlement – Pièces justificatives attendues

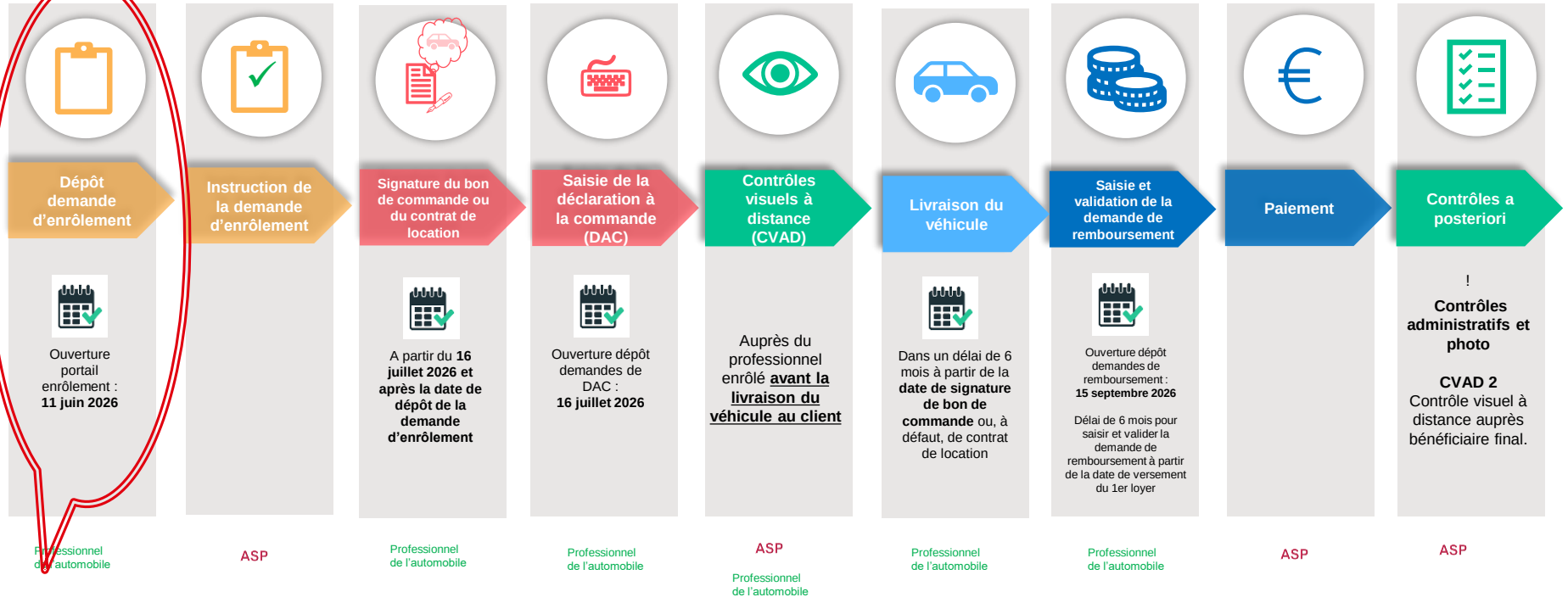
IV.Enrôlement – Démonstration

V.Enrôlement – Rappel des bonnes pratiques

VI.Prochains temps forts

I. Introduction ADEME

II. Parcours de gestion des dossiers Leasing 2026



III. Enrôlement – Pièces justificatives attendues

Dépôt demande d'enrôlement

Ouverture portail enrôlement : **11 juin 2026**

Pièce d'identité du demandeur (obligatoire)

- **En cours de validité**
- Pièces acceptées : carte nationale d'identité, passeport, titre de séjour ou permis de conduire au format « carte bancaire »

Pouvoir de représentation de l'établissement (facultatif)

- Le pouvoir de représentation doit être complété et déposé **uniquement si le demandeur n'est pas le représentant légal de l'établissement.**
- Le représentant légal est entendu comme étant la personne désignée pour représenter et agir au nom et pour le compte de l'entreprise dans les actes juridiques ou administratifs. Le nom du représentant légal apparaît sur l'extrait K-Bis.
- Document simplifié par rapport à l'édition du Leasing social de 2025

Mandat de versement à un établissement à tiers (facultatif)

- **Ce document est à compléter obligatoirement si vous souhaitez que le remboursement des aides leasing social soit versées directement à un autre établissement, appartenant à la même société (même SIREN).**

IV. Enrôlement - Démonstration

Dépôt demande d'enrôlement

Ouverture portail enrôlement : **11 juin 2026**

Démonstration d'un dépôt d'une demande d'enrôlement

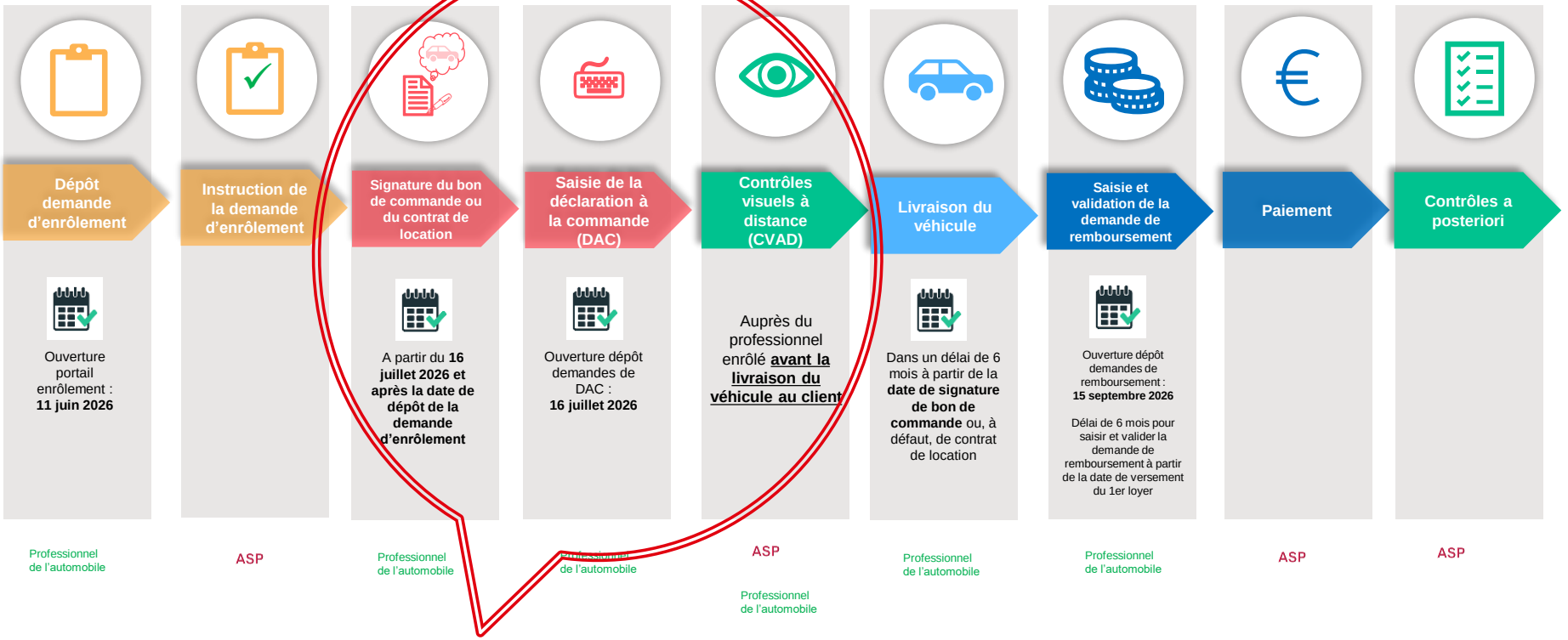
V. Enrôlement – Rappel des bonnes pratiques

Dépôt demande d'enrôlement

Ouverture portail enrôlement : **11 juin 2026**

- Veillez à bien **compléter** et signer les modèles de document mis à disposition
- Veillez à ce que les documents soient bien **lisibles**
- En cas de dossier incomplet, nous vous invitons à répondre dans les meilleurs délais aux sollicitations de l'ASP afin de finaliser l'analyse de votre demande d'enrôlement pour le 16 juillet 2026 au plus tard. La décision d'enrôlement vous permettra de sécuriser la signature des bons de commande à compter de cette date
- Une **seule demande d'enrôlement par SIRET**
- Vous veillerez à **l'exactitude des informations** que vous indiquerez lors de la saisie de votre demande

V. Prochains temps forts



V. Prochains temps forts



RDV début juillet pour un nouveau webinaire centré **sur la DAC**, avec un 1er aperçu de la demande de remboursement





SERVICES PUBLICS

- Pour toute question relative à l'enrôlement et au suivi des dossiers des professionnels de l'automobile (concessionnaires) : **0 800 74 74 00**
 Numéro d'assistance ASP – horaires : du lundi au vendredi, 9h00-12h00/13h30-17h00
- Page ASP.GOUV.fr dédiée aux professionnels de l'automobile :
 https://www.asp.gouv.fr/aides/leasing-social-voitures-electriques-professionnels